

FICHE D'IDENTIFICATION DES RISQUES LIES AU COVID-19

DISTANCIATION PHYSIQUE / GESTES BARRIERES / BRASSAGE DES ELEVES / NETTOYAGE ET DESINFECTION / COMMUNICATION

Identification des risques liés à l'utilisation de l'atelier et du matériel pédagogique conduisant à l'écriture d'un protocole à destination des utilisateurs.

ATELIER ELECTRICITE

	Dangers identifiés	×	Précisions (ou, quand, comment, qui, quoi)	Propositions d'actions de prévention
1. Etabli Commun	- Contamination par le touché		Contamination de la surface de l'établi	- Désinfection de l'établi en début de séance et en fin de séance
	- Contamination par non-respect de la distanciation physique		- 2 Etablissements communs aux élèves	- 1 élève par 1 élève autorisé à approcher de l'établi.
2. Hall d'entrée	- Contamination par non-respect de la distanciation physique		-Contamination de la surface du mur -Contamination de la surface du sol	-Marquage au sol. -Attente statique. -Affichage sur la porte des règles d'attente.
	- Contamination par le touché			- Désinfection du hall par les agents d'entretien en fin de séance. -Lavage de mains au gel hydroalcoolique -Installation du distributeur sur pied ou fixé au mur.
	- Non port de masque		-Contamination par jet de gouttelettes.	-Obligation de port du masque.

3. Vestiaires	-Contamination par non-respect de la distanciation physique		-Contamination par jet de gouttelettes.	-Désinfection des casiers par lingettes et vaporisateur, après le changement de tous les élèves. -Affichages des consignes. -Un élève à la fois lors du changement de tenue. -Obligation de déposer ses affaires dans le casier.
	- Contamination par le touché			-Lavage de mains au gel hydroalcoolique -Mise à disposition de gel hydroalcoolique « Pousse-pousse ».
4. Salles de cours	-Contamination par non-respect de la distanciation physique.		-Contamination de la surface de la table	Agencement pour le respect de la distanciation physique : une table vide entre tables occupée. -Interdiction de se déplacer -Interdiction de prêt de matériel -Affichage des consignes dans la salle -Obligation de port du masque. -Interdiction de toucher aux portes (Portes en position ouverte).
	- Contamination par le touché			-Désinfection des tables et chaises en fin de séance. -Lingettes vaporisateurs à disposition. -Lavage de mains au gel hydroalcoolique -Mise à disposition de gel hydroalcoolique « Pousse-pousse ». -

5. Poste de travail personnel	- Contamination par le touché.			-Désinfection de la cabine en fin de séance. -Lingettes vaporisateurs à disposition. -Interdiction prêt de l'outillage personnel.
	-Contamination par non-respect de la distanciation physique.			-Marquage au sol. -Demande autorisation de sortir du périmètre de la cabine pédagogique.
6. Bac à conducteurs	- Contamination par le touché.			-Lavage de mains au gel hydroalcoolique -Mise à disposition de gel hydroalcoolique « Pousse-pousse ».
	-Contamination par non-respect de la distanciation physique			-Marquage au sol. -Demande autorisation pour aller au bac à conducteurs.
7. Matériels et appareillages	- Contamination par le touché.			-Mise en quarantaine dans le bac personnel à chaque poste de travail.
8. Appareils de mesure	- Contamination par le touché.			-Un appareil par personne à chaque platine -Désinfection en fin de séance par l'élève. -Lingettes à disposition.
9. Poste informatique	- Contamination par le touché.			- Poste informatique dédié par élève -Désinfection en fin de séance par l'élève. -Lingettes à disposition.